



EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

Edito: Être citoyen européen

Le 9 juin 2024, près de 360 millions d'Européens seront appelés à exercer leur droit de vote lors des élections des représentants au Parlement européen. Depuis 1979, cette opportunité fait de nous des citoyens européens à part entière, nous permettant de participer utilement à la vie démocratique de l'Europe.

Être citoyen européen signifie bien plus que simplement posséder une nationalité européenne. C'est un statut fondamental, instauré par le traité de Maastricht en 1992, qui nous confère des droits et des responsabilités au sein de l'Union européenne (UE). Le préambule du traité sur l'Union européenne (TUE) évoque la notion de « citoyenneté commune » aux ressortissants des États membres. Solidement établie à l'article 9, ce dernier dispose que la citoyenneté européenne signifie qu'est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre avant de préciser que celle-ci « s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas ». C'est en offrant directement des droits aux citoyens que l'Union européenne est une organisation unique en son genre.

Participer à ces élections revêt une importance capitale. Au-delà d'un simple droit, c'est un devoir civique pour chaque citoyen européen, surtout à un moment où l'Europe est confrontée à d'importants défis tels que la transition écologique, l'innovation numérique, l'attractivité économique et l'autonomie stratégique.

En votant, nous contribuons à façonner l'avenir de notre continent et à exprimer notre appartenance et notre engagement envers l'idéal européen. C'est ainsi que nous pourrions pleinement nous sentir citoyens européens et participer à la construction d'une Europe unie, prospère et résiliente.

« Continuez, continuez, il n'y a pas pour les peuples d'Europe d'autre avenir que dans l'union », Jean MONNET.



L'édito	1
Vote par procuration	1
La 9ème législature se termine	1
Le Parlement adopte la réforme migration	4
Sommet des chefs d'Etats	5
Napoléon et l'Europe	5
L'Europe de la défense	6
La journée de l'Euro	7
L'Europe près de chez vous	8
Le saviez vous ?	8
Idées de lecture: Leur Europe	8

La 9ème législature se termine : retour sur 5 années particulières.

45 ans après l'élection de la 1ère législature et de Simone Veil en tant que 1ère Présidente du Parlement européen le 17 juillet 1979, les élections européennes de juin 2024 feront passer le Parlement européen de la 9ème à la 10ème législature.

Au début du 9ème mandat, le 17 décembre 2020, le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne publiaient conjointement les objectifs et priorités politiques pour 2020-2024, développés en 7 points où l'on pouvait relever en particulier (extraits) :

« 1-...assurer une reprise complète après la pandémie de COVID-19 qui ne laisse personne de côté... »

2-donner la priorité aux actions qui accélèrent la transition vers une société plus juste, plus saine, plus verte et plus numérique au sein de l'UE et sur la scène mondiale...

3-le leadership mondial de l'UE dans la lutte contre le changement climatique reste une priorité essentielle...

4-façonner nos propres solutions numériques et

établir la souveraineté numérique de l'Europe...

5-appliquer, approfondir et revitaliser le marché unique...

6-continuer à défendre le respect des droits fondamentaux et la non-discrimination chez nous et à l'étranger, lutter contre le racisme et œuvrer pour une Union égalitaire avec des droits et des chances égaux pour tous...

7-promouvoir et réformer l'ordre mondial multilatéral fondé sur des règles... »

Pour être sûr de voter le 9 juin 2024

Pas besoin de justificatif.

La procuration peut se faire :

-Après d'un tribunal, d'un commissariat ou d'une gendarmerie en présentant une pièce d'identité et en indiquant votre numéro national d'électeur inscrit sur votre carte électorale, ainsi que les noms, prénoms, date de naissance et numéro national d'électeur de la personne à qui vous donnez procuration ;

-En ligne sur le site [Maprocuration](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15478)

Vous pouvez donner votre procuration à une personne inscrite sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15478>

La 9ème législature se termine : retour sur 5 années

Une feuille de route donc extrêmement chargée pour le Parlement de la 9ème législature dont la dernière session plénière vient juste de se dérouler, du 22 au 25 avril à Strasbourg. Une séance plénière représente l'aboutissement d'un travail législatif effectué au sein des 20 commissions parlementaires permanentes et dans les 8 groupes politiques. Pour donner un ordre de grandeur, la 9ème législature aura représenté 267 séances plénières soit 1900 heures, pour un nombre total de votes en plénière de 26 161, et un nombre d'amendements déposés en séance de 28 934.

Une pandémie mondiale

Six mois après sa prise de fonctions, l'Europe et le monde affrontaient au printemps 2020 une pandémie (Covid-19) d'une ampleur inégalée qui allait amener à la fermeture des frontières et à la restriction des échanges avec de fortes répercussions sanitaires, sociales et économiques. Après une première phase où a prévalu le « chacun pour soi » (chacun chez soi) et le rétablissement de réflexes nationaux, les États membres se sont vite rendu compte que la solution ne pouvait être finalement qu'européenne pour

tourner vers leur État national, ignorant quelque peu l'apport pourtant déterminant de la dimension européenne.

Retour de la guerre sur le continent

A peine en avait-elle terminé avec cette crise que l'Europe en a affronté une autre : le 24 février 2022, la Russie tentait d'envahir l'Ukraine, État voisin de l'Union européenne. Or l'Europe s'est construite autour de la paix depuis le 9 mai 1950 et y est jusqu'à présent parvenue. Elle ne pensait plus devoir vivre de nouveau l'affrontement de nations européennes. Le réveil fut brutal et rapide mais la réponse commune, bien qu'exceptionnelle, doit encore se poursuivre.



Trois jours seulement après le début des hostilités, l'Europe condamnait de manière unanime l'agression russe et décidait d'apporter son soutien à l'Ukraine. Depuis lors, elle a adopté douze trains de sanctions contre la Russie. Les États concernés ont renoncé à leur dépendance énergétique vis-à-vis du pays de Vladimir Poutine. L'Union européenne a pris conscience de sa vulnérabilité stratégique et, par voie de conséquence, entériné des décisions inhabituelles en matière de défense. L'augmentation des dépenses militaires est partout à l'ordre du jour y compris dans les États qui dépendaient peu jusqu'alors, comme l'Allemagne, et la fourniture de munitions est devenue une réalité. La guerre a amené deux États neutres, la Finlande et la Suède, à intégrer l'OTAN. Avec la Facilité Européenne pour la Paix, pour la première fois dans son histoire, l'Europe apporte un soutien militaire à un État en guerre et forme des soldats. Ce fonds s'élève à plus de 12 milliards € et s'ajoute aux ressources que les États membres déploient directement en faveur de l'Ukraine. Au total, l'aide européenne avoisine 85 milliards €, mais elle apparaît encore insuffisante pour faire échec définitivement à l'agression russe.

Un point de vue d'expert est important si l'on souhaite lire, en quelques paragraphes, un bilan d'activités d'une telle ampleur. L'extrait ci-dessous, en 4 volets, d'un article intitulé : « **Scrutin européen : l'avertissement** » (*), publié le 15 janvier 2024 par Pascale Joannin, Directrice générale de la Fondation Robert Schuman, a été choisi à cet effet:

« Un bilan contrasté »

En cinq ans, l'Europe et le monde ont bien changé. Lorsqu'elle est entrée en fonction, la commission présidée par Ursula von der Leyen se voulait géopolitique et avait comme priorité le pacte vert.

En mettant en avant la géopolitique, la Commission n'avait certainement pas imaginé tous les événements qui ont perturbé ses plans et montré les dépendances de l'Europe.

soigner les malades, produire les équipements de protection et trouver un vaccin.

Pour contrer les effets économiques induits par cette pandémie, ils ont imaginé à l'été 2020 un système d'emprunt commun que nul n'aurait pu envisager en temps normal. Après un accord franco-allemand en mai, ils ont adopté en juillet un plan de relance européen massif, NextGenerationEU de 750 milliards €, dont la mise en œuvre se poursuit encore. Certains États, comme la Pologne et la Hongrie, n'ont pas perçu l'intégralité de leurs crédits européens pour non-respect des règles en matière d'État de droit.

L'Europe a donc réagi vite face à ce fléau qui a fortement perturbé le monde. A cette occasion, elle a choisi de réduire nombre de ses vulnérabilités et dépendances, notamment vis-à-vis de la Chine. Mais, face à la pandémie, les citoyens se sont d'abord

Pour les Européens, cette guerre s'apparente à une sérieuse remise en cause par la Russie de leurs valeurs

La 9ème législature se termine : retour sur 5 années

Pour les Européens, cette guerre s'apparente à une sérieuse remise en cause par la Russie de leurs valeurs fondamentales (article 2 TUE) que l'Ukraine veut justement adopter. Il est donc essentiel, pour eux, de soutenir l'Ukraine dans sa transition et de tout mettre en œuvre pour l'aider à vaincre.

Pour autant, cette question représente une ligne de clivage avec certains partis populistes pro-russes. Elle pourrait avoir un impact sur le scrutin.

Une Europe puissance ?

Pour s'affirmer sur la scène internationale où elle possède des atouts, notamment en matière de Soft Power, l'Union européenne doit désormais défendre plus ouvertement ses propres intérêts. Face à la guerre qu'elle n'avait pas vue, ou voulu voir venir, l'Europe semble à la peine. Ses États membres se trouvent relativement démunis pour n'avoir pas investi pour leur défense. Certes, beaucoup ont décidé depuis deux ans d'abonder fortement leur budget de défense mais le retard à combler est si important qu'il faudra plusieurs années pour le rattraper. Et le temps presse.

Pas seulement pour défendre l'Ukraine face à la Russie qui, sinon, ne s'arrêtera pas là et remettra en cause l'organisation de sécurité du continent. Mais aussi en Afrique, où certains conflits et les routes migratoires sont utilisés par des forces malveillantes pour affaiblir le projet européen. Ou encore dans notre voisinage moyen-oriental où les attaques des Houthis en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb affectent nos intérêts économiques immédiats. Or nous nous reposons trop sur les Américains pour nous défendre. C'est là aussi une manière de montrer notre vulnérabilité. La question se pose : si un jour notre partenaire d'outre-Atlantique venait à exiger de l'Europe qu'elle prenne en charge seule sa défense et sa sécurité, celle-ci en serait-elle capable ?

L'Europe doit réduire ses dépendances dans tous les domaines et face à tous ses nombreux compétiteurs. Sans être un État, l'Union européenne a montré de nombreuses qualités.

Il lui faut maintenant montrer ses forces si elle veut s'imposer comme un acteur global. Pour les opinions publiques européennes, ces défaillances apparaissent au grand jour.

De surcroît, il s'agit d'une ligne de clivage avec certains groupes peu désireux de renforcer l'Europe ou s'affichant ouvertement pro-russes.

Une Europe verte mais ...moins de Verts



Dès son installation, en décembre 2019, la Commission a lancé le Pacte vert dans le but de répondre au changement climatique en diminuant les émissions de CO2 et avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément à l'accord de Paris. De fait, depuis son lancement, la Commission a proposé plus de soixante-quinze propositions visant à adapter les politiques de l'Union en matière de climat, d'énergie, de transport et de fiscalité en vue de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030.

Le nombre de législations adoptées par le Parlement et le Conseil est impressionnant. Il s'agit vraiment de la priorité affichée par la Commission, notamment portée par celui qui en était le premier vice-président jusqu'en octobre 2023, Frans Timmermans.

La politique verte de l'Union se veut exemplaire et un modèle pour

le monde. Mais cette louable ambition n'a pas toujours été accompagnée de l'effort pédagogique nécessaire pour convaincre les opinions, notamment les populations rurales ou les classes moyennes. Elle aurait dû être un bain de jouvence électoral pour les partis politiques qui se réclament de la couleur verte et d'un fort tropisme écologiste.

Les plus récentes estimations montrent qu'il n'en est rien et que leur score attendu en 2024 devrait être moindre que celui atteint en 2019.

Car si l'adaptation à la transition climatique semble bien comprise de la grande majorité des citoyens, beaucoup s'interrogent sur la méthode choisie par l'Union européenne, notamment le calendrier de l'entrée en vigueur de mesures restrictives qu'ils considèrent comme des contraintes plutôt que comme des incitations. Des voitures électriques oui, mais pas si ce sont les véhicules chinois qui seront les moins chers à la date prévue. Et pour ceux qui ont encore un véhicule en bon état, pourquoi s'en séparer à l'heure où ils sont incités à réparer avant de jeter et à privilégier le recyclage et les achats d'occasion ?

Dans le même esprit, oui à un environnement sain mais pas contre les agriculteurs ou sans agriculteurs.

Enfin, le modèle européen très en pointe est-il bien partagé par tous nos concurrents ? Sur la scène mondiale, les règles seront-elles bien les mêmes pour tous ?

Les institutions européennes, comme les gouvernements nationaux, devront trouver de meilleurs moyens de convaincre leurs citoyens du bien-fondé de ces nouvelles et ambitieuses politiques s'ils ne veulent pas perdre le soutien de la population. Les mouvements populistes profitent déjà fortement d'une réaction de rejet de ces contraintes qui bouleversent tant d'habitudes. »

(*) [Intégralité de l'article de Pascale Joannin en pdf](#)



Michel LEFRANÇOIS

Le Parlement adopte sa nouvelle réforme sur la migration et l'asile en Europe !

Dans les couloirs du Parlement européen, l'effervescence est palpable : l'assemblée européenne s'est lancée dans une course contre la montre, animée par une volonté commune : boucler les dossiers en suspens avant les élections européennes du 9 juin 2024. À l'approche de ce rendez-vous crucial pour près de 360 millions d'européens, les enjeux sont multiples, allant de la politique économique à la protection de l'environnement, en passant par les questions sociales et migratoires.

Dans cet article, nous reviendrons sur l'adoption par le Parlement, le 10 avril 2024, de la réforme migratoire, prévue de longue date pour répondre aux difficultés liées à la crise post 2015. L'ambitieuse proposition de la Commission européenne, de quelques centaines de pages, a posé une myriade de questions relatives à la protection des droits fondamentaux, aux mineurs non accompagnés (MNA), à la confidentialité des données, aux contributions financières, aux périodes de détention et à la sécurité nationale.

« Nous avons écouté, nous avons agi et nous avons répondu à l'une des principales préoccupations des gens à travers l'Europe », a déclaré Roberta Metsola, présidente du Parlement européen. Celle-ci a promis que le Pacte serait « juste » envers ceux qui ont droit à la protection internationale, « ferme » avec ceux qui ne sont pas éligibles et « intransigeant » envers les passeurs.

Le « Nouveau Pacte sur la migration et l'asile » comprend un ensemble de dix textes législatifs dont les priorités sont les suivantes :

Sur la gouvernance et le pilotage stratégique, la Commission européenne établira un plan de mise en œuvre du Pacte, complété par une stratégie à long terme pour son application, revue tous les cinq ans.

Une nouvelle Agence européenne d'asile soutiendra opérationnellement Frontex (surveillance des frontières extérieures, opérations de retour), Europol (coopération policière pour la lutte contre les passeurs et trafiquants de migrants) et eu-LISA (gestion des systèmes d'information, base de données Eurodac)



Un mécanisme de solidarité obligatoire sera établi pour aider les États membres sous pression migratoire, avec des relocalisations, de l'aide matérielle ou financière. Tous les États membres contribueront, et une réserve annuelle de solidarité sera prévue.

S'agissant de la lutte contre les flux migratoires irréguliers et la gestion des frontières, une phase de « pré-entrée » aux frontières de l'UE sera instaurée pour décourager les entrées irrégulières. Une procédure de 7 jours sera mise en place, durant laquelle tous les demandeurs seront placés dans des centres à la frontière et enregistrés dans la base de données européenne Eurodac (relevé d'identité, d'empreintes digitales, photos...).

Par ailleurs, les droits et obligations des demandeurs d'asile seront harmonisés dans les 27 États membres pour des procédures plus justes et efficaces, avec des réductions des délais de traitement et des garanties renforcées.

Enfin, le système de retour, de réadmission et de réintégration sera renforcé.

Pour améliorer le taux de retour des déboutés de l'asile (en 2022, ce taux est de 22% en moyenne dans l'UE et de 8% en France), des mesures telles que la nomination d'un coordinateur européen aux retours, le renforcement du rôle de Frontex et un dialogue renforcé avec les pays d'origine et de transit seront mis en place.

Le Nouveau Pacte ne modifie pas le « principe de Dublin », existant de longue date, qui prévoit que la responsabilité d'une demande d'asile incombe au premier pays d'arrivée. Certaines exceptions permettent aujourd'hui de déroger à ce principe, comme la présence d'un membre de sa famille dans un autre État membre. Le Pacte y ajoute de nouveaux critères d'exception, tels que l'intérêt de l'enfant, les diplômes, les relations significatives avec le pays et les connaissances linguistiques du demandeur.

Plus d'une centaine d'organisations de défense des droits de l'homme, dont Human Rights Watch, Amnesty International et Oxfam, ont exhorté les eurodéputés à refuser un pacte en raison de leurs inquiétudes concernant les détentions de familles avec enfants et la perception d'une criminalisation des exilés. Ces préoccupations ont également été exprimées à gauche dénonçant le Pacte comme un reniement des valeurs fondamentales de l'Union. L'extrême droite évoque, quant à elle, une réforme qui ne va pas assez loin dans la lutte contre l'immigration irrégulière en Europe.

Le Pacte devra désormais être approuvé par le Conseil de l'Union avant d'être publié au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE). Une entrée en vigueur est prévue pour 2026.



Pierre MANDON

Sommet européen des 21-22 mars 2024

Les 27 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis les 21 et 22 mars 2024 à Bruxelles. Ils ont notamment adopté des conclusions sur l'Ukraine, la sécurité et la défense, le Proche-Orient, l'élargissement, les migrations, la préparation et la réaction aux crises.

Une très large partie de leurs travaux a été consacrée au renforcement des capacités industrielles de défense et à celui de la préparation de l'Union européenne à l'effort de défense. Les conclusions du sommet soulignent le besoin des États membres de renforcer leurs efforts d'organisation et de préparation à la gestion des crises civiles et militaires.

Les dirigeants européens ont par ailleurs appelé à une trêve humanitaire immédiate à Gaza.

Ils ont autorisé l'ouverture de négociations avec la Bosnie-Herzégovine en vue de son adhésion à l'UE.



Consulter l'ensemble des conclusions du sommet :

<https://www.consilium.europa.eu/media/70894/euco-conclusions-2122032024-fr.pdf>

Marthe-Claire PORTRAN
Présidente MEF Loire



Napoléon et l'Europe

Le mercredi 21 février, Monsieur Mathieu CHAPTAL, Professeur agrégé en Histoire du Droit a tenu, à la demande des Jeunes européens Saint Etienne une conférence au sein de l'Université Jean Monnet sur :

« L'administration napoléonienne et son héritage au sein de l'Union Européenne »

Lors de cette conférence, l'idée d'une solidarité européenne ainsi que celle d'une armée et d'un système de défense européen ont été abordées.

Le Professeur Mathieu CHAPTAL a tout d'abord expliqué que l'idée d'une solidarité européenne avait été avancée par Napoléon Bonaparte et plusieurs projets envisagés.

Dans un premier temps, Napoléon Bonaparte envisageait la création d'une mémoire collective européenne qui se fonderait sur plusieurs principes politiques essentiels.



Ensuite, l'idée d'une union économique a été incluse dans les projets d'unification. Cette union économique constituait le cadre de la structure européenne souhaitée par Napoléon Bonaparte.

Enfin, c'était l'idée d'une armée européenne qui était envisagée par Napoléon.

Cette armée européenne qui était au cœur de la politique de Napoléon Bonaparte envahira la Russie avec plus de 6 000 soldats venus de diverses régions. En créant cette armée européenne, Napoléon Bonaparte souhaitait également en faire un facteur d'ascension sociale avec une grande politique de prestige. Néanmoins, ceci n'a pas été un très grand succès mais plutôt un échec.

Noémie RIBOT
Présidente des
JE St Etienne



L'Europe de la défense

L'Europe de la défense, conférence débat animée par le Colonel Van Den Bogaerde, Audraïne Berthollet et Elisa Lamiaux, membres des Jeunes Européens de Saint Etienne, et modérée par Isabelle Maras, directrice de la Formation et de l'insertion professionnelle à l'Université Jean Monnet.

Le Colonel Van Den Bogaerde, titulaire d'une licence de management a été sous-officier en 1990, lieutenant en 1997, diplômé de l'état major en 2006, a effectué des missions à Berlin, en ex Yougoslavie, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan... puis a pris le commandement du camp de Montferrat en 2017. A présent il est représentant du gouverneur militaire dans le département de la Loire et conseiller du Préfet. A ce titre il intervient auprès de différents publics, et notamment les jeunes, afin de faire connaître les valeurs de l'armée, ses métiers et d'échanger sur le contexte mondial actuel.

La conférence-débat s'articulait autour de trois thèmes : l'UE et l'OTAN, l'Ukraine, la cybersécurité et les cyberattaques. Pour chaque sujet, un des deux membres des Jeunes Européens Saint-Etienne (J.E.S.) introduisait les échanges.



Les relations entre l'U.E. et l'OTAN :

L'OTAN est constituée de 32 Etats (des Etats-Unis et d'Europe), dont 23 de l'U.E., liés par sa mission de défense collective (voir l'article 5, emblématique) et de sécurité militaire. L'U.E., quant à elle n'a pas de vocation militaire mais a élaboré une politique de sécurité et défense commune, avec la P.E.S.C. -politique étrangère et de sécurité commune -, avec la P.S.D.C -politique de sécurité et de défense commune -, des partenariats, des stratégies...Cela se traduit par des coopérations, des mises

à disposition de troupes et de moyens comme l'OTAN, décrites dans la Boussole stratégique et ses quatre axes : agir, assurer la sécurité, investir, travailler en partenariat.

Les différents événements et conflits vécus depuis 2002 incitent à penser une Europe plus indépendante des Etats-Unis, dont l'influence sur notre continent n'a cessé d'augmenter (au contraire de celle de la Russie).

Un troisième élément à prendre en compte, les Nations Unies, qui doivent faire évoluer leur conseil de sécurité pour assouplir les limites de leur mandat, notamment la nécessaire validation des Etats-Unis. Au début de la guerre en Ukraine on s'était demandé si elles ne risquaient pas de « voler en éclats ».

La recomposition de l'Europe avec la guerre des Balkans, le développement du terrorisme, la crise du Kosovo font que l'OTAN se tourne vers la gestion de crises mondiales, pendant que le centre de gravité américain se déplace plutôt vers l'Indo Pacifique.

Alors qu'une construction renforcée de liens entre l'UE et l'OTAN. s'avère nécessaire, et que la crise de l'Ukraine l'accélère, se pose la question de la souveraineté : jusqu'où aller dans le partage des secrets d'états - écoutes, renseignements

industriels, nucléaire..., des coopérations et de leur financement, de la complémentarité de l'action.

Actuellement, l'UE est plutôt engagée dans des opérations de stabilisation, de formation, par exemple des soldats ukrainiens, et l'OTAN dans des interventions.

La guerre en Ukraine :

Ce conflit interroge sur la capacité de l'OTAN à intervenir, sur le risque de retour à l'isolationnisme américain en regard du temps qu'il a fallu pour que le Congrès accepte finalement

une nouvelle aide pour l'Ukraine, et sur la capacité à poursuivre l'élargissement.

Depuis des années un dispositif de sécurité aérienne avait été mis en place à l'initiative de la France au-dessus des Pays Baltes et on savait depuis longtemps que les russes tenteraient d'envahir l'Ukraine, notamment du fait du programme d'armement majeur décidé par V. Poutine. Il est nécessaire que la France, par sa puissance militaire, conserve sa propre capacité d'appréciation et donc d'intervention. A ce titre elle a réagi rapidement en Ukraine, au bénéfice de l'Europe.

Elle forme les soldats ukrainiens, et a construit un camp en Roumanie, en pré-positionnement de forces.

Avec la Boussole Stratégique, la dissuasion nucléaire est renforcée, des structures de commandement mises en place pour agréger des soldats d'autres pays. La fin de l'opération en Afrique permet de récupérer des hommes. La capacité à produire des armes en France est suscitée, notamment auprès d'entreprises ligériennes. Le fond européen de défense doit s'élargir. Actuellement il comprend 205 000 militaires, dont 85 000 combattants et 65 000 civils.

Quelle guerre en Ukraine ? Les armées russes et ukrainiennes s'engagent vite sur le terrain et cela se sait. Il n'est pas certain que les états occidentaux combattent de la même façon. On conduit peut-être déjà la guerre en faisant s'effondrer le pouvoir russe, en témoigne déjà le turnover de ses chefs de commandement, et pour certains pays, par des opérations de ciblage comme l'avion piloté à distance qui a détruit une entreprise russe. Le rôle des « proxys » - les milices, le terrorisme, la bascule du flux migratoire organisé par un état...- est important et ne doit pas être négligé. La guerre sera longue.

La question de la cybersécurité n'a pas pu être abordée, par manque de temps. Elle pourrait faire l'objet d'une autre soirée.

Les échanges avec la salle ont montré combien cette question de la défense européenne devient prégnante et encourage à l'organiser davantage et à la renforcer.



Colette MODION

La Journée de l'euro

A l'initiative du club franco-allemand, cette journée, organisée le jeudi 11 avril à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne s'est déroulée en trois temps :

- Séance dédicace, à la librairie du Quartier Latin, à 14 heures
- Visite de l'exposition « Deux faces d'une histoire commune » présentée à l'Ecole des Mines, à partir de 17 heures
- Conférence, à 18 heures :
- Quel bilan pour l'euro ? par Nicolas Ressayier
- Voyage en euro par Alain Réguillon

Quel bilan pour l'euro ?

Nicolas Ressayier, directeur délégué aux relations internationales à la Banque de France, est également conférencier pour Team Europe Direct

Après avoir rappelé que 20 pays sur les 27 de l'U.E. ont adopté l'euro et qu'il s'agit à présent d'un sujet consensuel, Nicolas Ressayier a abordé ce bilan par trois approches traduisant les questions les plus fréquentes vis-à-vis de l'euro :

- quelle est la place actuelle du billet euro : il est devenu billet de thésaurisation plutôt que de consommation ;
- quid des critiques relatives à l'euro « trop faible » « trop fort » : il est difficile pour la Banque de France de contrôler les taux de change ;

- le passage à l'euro a fait augmenter les prix ou « le fantôme de la baguette » : globalement non, même si, à la marge, les prix de certains produits ont pu s'envoler.

Le constat est que l'euro favorise la croissance, parce qu'il présente un certain nombre d'avantages : il s'agit d'une monnaie internationale qui accroît l'autonomie de la zone euro et entraîne une certaine stabilité des pays européens. La France exporte 30 % de ses produits dont la moitié en zone euro.

Des défis sont néanmoins présents : vaincre l'inflation en relevant les taux d'intérêt, favoriser la transition écologique, promouvoir l'euro numérique pour compenser le recul du billet de banque, contrer la privatisation de la monnaie, et favoriser l'autonomie européenne.

Voyage en euro

Alain Réguillon est président de l'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne Rhône-Alpes (U.R.A.L.E.).

Les billets euros sont identiques dans tous les pays. Ils ont été conçus par Robert Kalina, de la banque centrale d'Autriche.

Les pièces comportent une face pile commune « euro » ou « cent » sur une carte de l'Europe et 12 étoiles.

Sur la face envers figurent les symboles choisis par chaque pays et les 12 étoiles.

Elles sont fabriquées dans deux ateliers monétaires en France, à Paris et à Pessac en Gironde. La France en frappe pour d'autres pays. Il a été lancé en 2001 avec le kit 40 pièces pour 15,24 euros, puis mis en circulation en 2002.



Carte de la zone euro (en bleu)



<https://www.urale.eu/voyage-en-euro/>

Cette conférence renvoie au livre « Voyage en euro : 20 ans de monnaie unique » dirigé par A. Réguillon, qui en retrace la genèse, présente les symboles des pièces des 20 pays concernés et les motifs des pièces de 2 euros commémoratives.

Colette MODION



Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter :

loire@mouvement-europeen.eu



Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon, Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Adhérez au
Mouvement européen :
<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous Evènements à venir dans la Loire en mai :

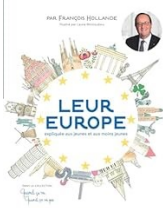


Le Saviez vous ? Les élections européennes se déroulent sur 4 jours du 6 au 9 juin.

La date des élections européennes varie en fonction des habitudes de vote des différents Etats membres. Les votes se dérouleront ainsi sur 4 jours. Les Néerlandais voteront les premiers le 6 juin.

En France et dans une majorité d'Etats membres, les électeurs se rendront au bureau de vote dimanche 9 juin 2024.

Idées lecture :



Les jeunes sont de futurs citoyens. Ces titres leur sont destinés.

Ils peuvent être également lus par un large public car ils rendent compréhensible le fonctionnement de l'Union européenne et de ses institutions, à qui il est souvent reproché de la complexité, de la lourdeur, de l'éloignement du citoyen.

- **Leur Europe expliquée aux jeunes et aux moins jeunes.** François Hollande. Editions Gallimard Jeunesse, 2024, collection Quand ça va ! Quand ça va pas.

Européen convaincu, François Hollande signe ici un livre à la fois ludique et pédagogique pour rendre accessible « aux jeunes de 10 ans à 100 ans », l'histoire de l'Europe et de sa création, son fonctionnement, ses compétences, ses institutions, y compris le rôle des lobbies, son budget, la zone euro. Exhaustif, il évoque aussi le couple franco-allemand, comment on entre et comment on peut

sortir de l'U.E., ainsi que les grands traités qui la régissent.

A chaque thème sont opposées « Quand ça va ! Quand ça va pas » avec des exemples précis. Un glossaire et un Quiz de 16 questions complètent ce livre à découvrir à plusieurs, en famille, et qui fait la part belle aux illustrations teintées d'humour, de Laure Monloubou, qui a par ailleurs illustré plusieurs autres titres de cette collection.

- **La Tour de Babel: voyages au cœur du grand bazar européen.** Kokopello. Editions Dargaud, 2024

Essayiste, dessinateur de presse, dessinateur politique, auteur de bandes dessinées, Kokopello... se glisse dans les couloirs des institutions pour en comprendre le fonctionnement, à travers les aventures d'un reporter et de son chien Zola. C'est au sein des institutions européennes qu'il nous emmène par

cette bande dessinée pleine d'humour mais aussi d'informations et de questions. Commencée la veille du début de la guerre en Ukraine, elle aborde les crises énergétiques et agricoles, le changement climatique, la question de l'élargissement de l'U.E., la menace des ingérences, le défi migratoire...vus depuis Bruxelles et Strasbourg, mais aussi depuis les Etats-Unis où l'auteur accompagnera Thierry Breton, Commissaire européen, et des huit pays européens qu'il parcourra pendant deux ans. (Kokopello est le pseudonyme du journaliste Antoine Angé).

Pour rappel :

- **La merveilleuse histoire de l'Europe.** Jean-Louis de Valmigrè. Editions Hervé Chopin, 2019,

- **La merveilleuse histoire du Parlement Européen.** Jean-Louis de Valmigrè. Editions Hervé Chopin, 2019.

- **Europe contre Europe. Entre liberté, solidarité et puissance.** Editions du CNRS, 2022.

